



 <p>INITIALES DU PRÉSIDENT INITIALES DU DIRECTEUR</p>	<p>PROVINCE DE QUÉBEC Centre de services scolaire des Hautes-Rivières ÉCOLE SAINT-ALEXANDRE</p> <p>Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 14 octobre 2020, à 19h00, en visioconférence.</p>
	<p>Étaient présents :</p> <p>À titre de représentants des parents :</p> <ul style="list-style-type: none"><li><input checked="" type="checkbox"/> Mme Valériane Gagné</li><li><input checked="" type="checkbox"/> Mme Geneviève Ferland</li><li><input checked="" type="checkbox"/> Mme Judith Couture</li><li><input checked="" type="checkbox"/> Mme Tanya Boissel</li><li><input checked="" type="checkbox"/> M. Alexandre Provost</li><li><input checked="" type="checkbox"/> Mme Laetitia Osswald</li></ul> <p>À titre de représentants des enseignants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li><input checked="" type="checkbox"/> Mme Katérie Richard</li><li><input checked="" type="checkbox"/> M. David Daigneault</li><li><input checked="" type="checkbox"/> Mme Marie-Dominique Gillot</li></ul> <p>À titre de représentant du soutien</p> <ul style="list-style-type: none"><li><input checked="" type="checkbox"/> Mme Mélanie Derome</li></ul> <p>À titre de représentant de la communauté :</p> <ul style="list-style-type: none"><li><input checked="" type="checkbox"/> M. Jean-François Berthiaume</li></ul> <p>À titre de représentant du service de garde :</p> <p>Participait également :</p> <p>Mme Andréanne Larocque, directrice d'établissement</p> <p>Étaient absents :</p> <p>Mme Nadine Sylvain et Mme Andrée Gosselin</p>

	<p><b>1.0</b> Ouverture de l'assemblée à 19h11</p>
CÉ-#20-21-13	<p><b>2.0</b> Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Il est proposé par : Madame Judith Couture</p> <p><input type="checkbox"/> d'adopter l'ordre du jour tel que présenté</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :</p> <p>18.1 Projet agrandissement école</p> <p>18.2 Mot de départ de la direction</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
CÉ-#20-21-14	<p><b>3.0</b> Suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 16 septembre 2020 (adopter)</p> <p>Il est proposé par : Madame Judith Couture</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> d'adopter le procès-verbal tel que rédigé.</p> <p><input type="checkbox"/> d'adopter le procès-verbal avec les ajouts suivants :</p> <p>Adopté à l'unanimité</p> <p>Suivis de la direction :</p> <p>3.1 2e membre de la communauté: Mme Larocque nous informe qu'il est possible pour le CÉ d'avoir un 2<sup>e</sup> membre de la communauté. Les membres du CÉ proposent que nous ayons un membre de l'ALSA à notre table du CÉ afin de faciliter le suivi avec les activités que l'école organise en lien avec la municipalité. Mme Larocque va s'occuper d'envoyer une lettre conjointement avec le président du CÉ pour inviter un membre de l'ALSA à siéger sur notre Conseil d'Établissement.</p> <p>3.2 Utilisation budget du C.É: Mme Larocque nous informe que nous maintenons notre plan A, c'est-à-dire de tenir un 5 à 7 au mois de juin pour remercier les bénévoles de notre école. Pour ce qui est de notre plan B, il est possible d'aider les familles dans le besoin à payer des items scolaires ou alimentaires, mais ça ne peut pas être fait directement. Il faut faire des manœuvres administratives pour arriver à faire ce don. Nous verrons selon les normes de santé publique ce qui sera fait en juin.</p>

	<p><b>4.0</b> <del>Parole au public</del></p> <p>Aucun public</p>
	<p><b>5.0</b> Fonctions et pouvoirs du Conseil d'établissement (tableau pour information)</p> <p>Madame Andréanne Larocque nous informe sur les fonctions et pouvoirs du Conseil d'établissement. Ce tableau sera modifié suite aux nouveaux pouvoirs que le conseil d'établissement aura.</p>
	<p><b>6.0</b> Dénonciation de conflit d'intérêt</p> <p>Madame Andréanne Larocque nous lit la dénonciation de conflit d'intérêt et nous informe que nous devons aviser la présidente du Conseil d'établissement et la direction si c'est le cas lors de nos discussions.</p>
	<p><b>7.0</b> Élection d'un président</p> <p>Madame Valériane Gagné annonce aux membres du conseil qu'elle ne désire pas poursuivre son mandat à la présidence. Elle propose Monsieur Alexandre Provost comme nouveau président. Monsieur Alexandre Provost accepte le poste de président du Conseil d'établissement.</p> <p>Aucune élection n'a eu lieu.</p>
	<p><b>8.0</b> Nomination d'un secrétaire (membre du conseil)</p> <p>Madame Valériane Gagné propose Madame Geneviève Ferland. Madame Geneviève Ferland accepte le poste de secrétaire du Conseil d'établissement.</p>
	<p><b>9.0</b> Nomination des représentants de la communauté</p> <p>Monsieur Jean-François Berthiaume est officiellement le premier représentant de la communauté à être invité sur le conseil. Les membres du conseil demande à ce que nous préparions une invitation pour avoir un membre de l'ALSA comme 2<sup>e</sup> représentant de la communauté sur notre conseil d'établissement.</p>

CÉ-#20-21-15	<p><b>10.0 Règles de régie interne (approuver)</b></p> <p>Madame Andréanne Larocque nous entretient des règles de régie interne du Conseil d'établissement. Une modification sera apportée au point du vote par courriel, afin que l'approbation se fasse plus rapidement (48h). Le paragraphe concernant les commissaires a aussi été retiré.</p> <p>Il est proposé par : Madame Geneviève Ferland et appuyé par Madame Tanya Boissel</p> <p><input type="checkbox"/> d'approuver les règles de régie interne tel quel</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> d'approuver les règles de régie interne avec les modifications mentionnées ci-haut.</p> <p>Approuvé à l'unanimité</p>
	<p><b>11.0 COVID-19 : Protocole d'urgence en cas de confinement (informer)</b></p> <p>Madame Andréanne Larocque nous informe sur le protocole d'urgence en cas de confinement de l'école au complet. Il ne s'applique pas si une classe seulement doit être confinée.</p>
	<p><b>12.0 Utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école (art. 93) (approuver)</b></p> <p>Madame Andréanne Larocque nous entretient sur l'utilisation des locaux de l'école par des utilisateurs externes. Madame Marie- Dominique Gillot propose que le gymnase de l'école puisse être utilisés à des fins personnelles, advenant le cas où les locaux de la municipalité soient déjà occupés ou ne répondent pas aux besoins de location. Les frais de conciergerie et de surveillance doivent être assumés par le locataire.</p> <p>Des discussions par rapport aux frais qui pourraient être chargés aux locataires à des fins personnelles ont aussi lieu. La direction devra faire un suivi au Conseil à ce sujet à la prochaine rencontre.</p> <p>L'approbation est donc reportée.</p>
CÉ-#20-21-16	<p><b>13.0 Liste d'effets scolaires École virtuelle (approuver)</b></p> <p>Madame Andréanne Larocque nous présente la liste d'effets scolaires de l'École virtuelle.</p> <p>Il est proposé par : Madame Valériane Gagné et appuyé par Madame Tanya Boissel</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> d'approuver la liste d'effets scolaire de l'École virtuelle</p> <p><input type="checkbox"/> d'approuver la liste d'effets scolaire de l'École virtuelle avec les modifications suivantes</p> <p>Approuvé à l'unanimité</p>

CÉ-#20-21-17	<p><b>14.0</b> Distribution de publicités à des fins de loisirs (OBNL) (approuver)</p> <p>Madame Andréanne Larocque nous informe que par les années passées, nous avons accepté que des organismes sans but lucratif puissent faire de la publicité auprès des familles de notre école. Par contre, l’an passé, le conseil d’établissement avait décidé de limiter la publicité pour la municipalité seulement.</p> <p>Il est proposé par : Madame Judith Couture</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> qu’uniquement les publicités de la municipalité et de l’ALSA soient distribuées auprès des familles de notre école. Les publicités courriel ou sur la page Facebook de l’école sont à privilégiées étant donné le contexte de la Covid-19.</p> <p>Madame Mélanie Derome appuie.</p> <p>Approuvé à l’unanimité</p>
CÉ-#20-21-18	<p><b>15.0</b> Budget du fonds à destinations spéciales (approuver)</p> <p>Madame Andréanne Larocque nous présente le tableau des dépenses du fond à destinations spéciales.</p> <p>Il est proposé par : Madame Laetitia Osswald</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> d’approuver les dépenses du fonds à destinations spéciales</p> <p><input type="checkbox"/> d’approuver les dépenses du fonds à destinations spéciales avec les modifications suivantes</p> <p>Approuvé à l’unanimité</p>
	<p><b>16.0</b> Suivi des campagnes de financement (informer)</p> <p>Madame Geneviève Ferland nous informe et nous montre un visuel des modèles de gourdes et de masques pour la prochaine campagne. Des ajustements au niveau du paiement et des bons de commande devront être mis en place pour éviter le plus possible la manipulation de papiers.</p>
	<p><b>17.0</b> Résumé des normes et modalités d’évaluation (consulter)</p> <p>Point reporté à la prochaine séance étant donné les nouvelles consignes du MEES.</p>

	<p><b>18.0</b> Varia</p> <p>18.1 Projet agrandissement de l'école: Monsieur Jean-François Berthiaume nous informe que le règlement d'emprunt a été accepté par la ministre. L'achat du terrain attenant à la cour d'école pourra donc se faire dans les prochaines semaines. Il nous informe aussi que la municipalité sera la première instance consultée si la maison bleue près de l'école doit être mise en vente. La municipalité pourra en faire l'achat si elle le désire afin de faciliter l'agrandissement éventuel de l'école.</p> <p>18.2 Mot de départ de la direction: Madame Andréanne Larocque nous fait un petit mot de départ et de remerciement pour la dernière année passée au sein de notre école.</p>
CÉ-#20-21-19	<p><b>19.0</b> Levée de l'assemblée</p> <p>Il est proposé par Monsieur David Daigneault de lever l'assemblée, il est 20h51.</p> <p>Adopter à l'unanimité</p>

*Alexandre Provost*

Président

*Andréanne Larocque*

Directrice